

MAIRIE DE VALLIERES-SUR-FIER

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 17 MARS 2021

Présents : RAVOIRE François, BARRIOZ Lydie, BELLEMIN Colette, BLANC David, BLOUET Christine, BOUKILI Morgane, BRUYERE Franck, CHAPPEL Brian, COCHET Simone, DERRIEN Patrice, GERLAND Agnès, LE BOURGEOIS Sophie, LE MARIÉ Suzette, LEGOUHY Valérie, LONGIN Jérémy, MEGRET Yannick, PAILLE Françoise, PÉTRIER Pierre, PIETTE Allison, ROBBE Pierre, ROUPIOZ Gilbert, THOMÉ Bernard, VIGNOUD Sophie

Absents excusés : BERAUD François (procuration donnée à Christine BLOUET), GALLET Angélique, (procuration donnée à Bernard THOMÉ), TOURVIELLE Stéphane, VIOLLET Philippe

Secrétaire de séance : Mme Allison PIETTE

Le compte rendu du conseil municipal du 17 février 2021 est adopté à l'unanimité.

DEL_2021_018 : Modification des statuts de la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la modification des statuts de la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie, concernant :

- 1) l'ajout d'une nouvelle compétence liée à celles des transports urbains, à savoir : l'installation, la maintenance et l'entretien des abris voyageurs, publicitaires ou non publicitaires, ainsi que les mobiliers d'assise affectés au service public des transports urbains ;
- 2) la compétence relative à l'éveil musical qui doit être étendue à l'accompagnement des pratiques d'éducation artistique et culturelle, en référence au Parcours d'Education Artistique et Culturelle (PEAC) porté par le Ministère de l'Education nationale ;
- 3) en matière d'assainissement non collectif : intérêt de formaliser dans les statuts l'existence d'un service facultatif permettant, avec l'accord écrit du propriétaire, de réaliser l'entretien, ainsi que les travaux de réhabilitation des installations d'assainissement non collectif prescrits dans le document de contrôle et selon les conditions prévues par le règlement du service ;

DEL_2021_019 : Acceptation d'un don de 450 € affecté à l'acquisition d'une structure

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le don de 450 € réalisé par l'Association des Parents d'Elèves qui souhaite participer à l'acquisition d'une structure de motricité pour l'école du Centre..

DEL_2021_020 : Approbation du Compte Administratif 2020 – Budget Principal

Après s'être fait présenter le compte administratif de l'exercice 2020 du BUDGET PRINCIPAL et les décisions modificatives qui s'y rattachent de l'exercice 2020, M. le Maire quitte la séance au moment du vote, et le Conseil Municipal, à l'unanimité :

DONNE acte de la présentation faite du compte administratif, lequel se résume comme suit

Résultat de fonctionnement

Résultat de l'exercice	+ 721 999.97 €
Résultats antérieurs reportés	+ 636 869.36 €
TOTAL	+ 1 358 869.33 €

Résultat d'investissement

Résultat de l'exercice	1 461 220.40 €
Résultats antérieurs reportés	-337 592.06 €
TOTAL	+ 1 123 628.34 €

CONSTATE les identités et valeurs avec le compte de gestion et arrête les résultats définitifs présentés

DEL_2021_021 : Approbation du Compte de gestion 2020 – Budget Principal

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2020 ; le conseil Municipal, à l'unanimité, déclare, que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2020 par le Comptable du Trésor, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

DEL_2021_022 : Affectation des résultats 2020

Après avoir examiné le compte administratif statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2020, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Résultat de fonctionnement	
A. Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	721 999,97
B. Résultats antérieurs reportés ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	636 869,36
C Résultat à affecter = A. + B. (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	1 358 869,33
Solde d'exécution de la section d'investissement	
D. Solde d'exécution cumulé d'investissement (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	1 123 628,34
E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3) (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)	-1 696 158,18
Besoin de financement F. = D. + E.	572 529,84
AFFECTATION = C. = G. + H.	1 358 869,33
1) Affectation en réserves R 1068 en investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F	572 529,84
2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)	786 339,49

DEL_2021_023 : Subventions aux associations – année 2021

Le Conseil Municipal, à l'unanimité fixe les subventions à attribuer au titre de l'année 2021 suivant la liste annexée à la présente délibération :

Associations	Montant
<u>Associations Vallières sur Fier</u>	
A.P.E des Ecoles Val de Fier/Versonnex	200
A.P.E. des Ecoles Vallières	200
Club de l'Amitié	300
Club des Gens Heureux	300
Coopérative scolaire de Val de Fier	945
Coopérative scolaire Vallières	5 800
<u>Associations hors Vallières-sur-Fier</u>	
GFA Rumilly Vallières / GFA 74	600
Réveil Rumillien (fanfare)	280
Albanais Vertical	50
AS Judo Pays de Savoie	400
Seyssel Court pour Offrir « Les Princes en Foulées »	150
Trail St Eusèbe	200
Amicale des Sapeurs-Pompiers de Rumilly	200
COS des Collectivités Territoriales du canton de Rumilly	1 177,55
<u>Associations extérieures</u>	
Protection Civile 74	100
Handisports	100
Ligue contre le cancer	100
AFM TELETHON	100
De l'ombre à la lumière	100
Mission Locale Jeunes Annécien (MLJBA)	1 600
Les Restaurants du Cœur	500
LOCOMOTIVE/GRENOBLE	100
SEPas IMPOSSIBLE	100
CDER	110
DDEN	200

DEL_2021_024 : Vote du budget primitif 2021

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal le vote du Budget Primitif de la commune pour l'année 2021 qui s'équilibre comme suit en dépenses et en recettes :

- en section de Fonctionnement : 2 999 587 €
- en section d'Investissement : 6 715 134 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité adopte le Budget Primitif 2021 présenté:

DEL_2021_025 : Validation du règlement intérieur des services périscolaires de l'école du Val

Compte tenu du faible taux de fréquentation de la garderie périscolaire de l'école du Val de 18h30 à 19h00, il est proposé au conseil municipal de supprimer cette demi-heure et de modifier le règlement intérieur des services périscolaires de l'école du Val, afin de prendre en compte la modification de ces horaires à compter du 1^{er} septembre 2021 .

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide le règlement intérieur des services périscolaires de l'école du Val et notamment la modification des horaires de la garderie périscolaire de l'école du Val.

DEL_2021_026 : Dossiers périscolaires et extrascolaires : instauration d'une pénalité de retard

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide la proposition de mise en place d'une pénalité de retard d'un montant de 50 € par dossier d'inscription non retournés dans les délais aux services périscolaires et extrascolaires

Décisions du maire

Décisions prises par M. le Maire dans le cadre des délégations reçues par le conseil municipal depuis le 17 février 2021, et conformément à la délibération en date du 27 mai 2020

18 février 2021	Désherbant, traitement platanes Entreprise NARURALIS Montant 1 063.91 € TTC
25 février 2021	Contrat maintenance PADEL Entreprise SYNTHEO Montant : 1464,00 € TTC
3 mars 2021	Animation pont Coppet 27 juin 221 L'le Verte Montant : 300,00 € TTC
3 mars 2021	Contrat arrosage terrain foot 2021 Entreprise COSEEC Montant : 1 044,00 € TTC
3 mars 2021	Prestations mécaniques terrain honneur 2021 Entreprise COSEEC Montant : 8 052,00 € TTC
3 mars 2021	Prestations mécaniques terrain entraînement 2021 Entreprise COSEEC Montant : 6 202,80 € TTC
3 mars 2021	Entretien terrain synthétique 2021 Entreprise COSEEC Montant : 2 052,00 € TTC
4 mars 2021	Installation alarme anti intrusion école maternelle Entreprise QUADRAVISION Montant : 26 040,00 € TTC
8 mars 2021	Contrôle conformité permis construire Cabinet DAVIET BISSON Montant : 579.46 € TTC

URBANISME :

- Demandes d'urbanismes déposées et en cours d'instruction depuis le 17 février 2021

ZONE DU PLUI

. DECLARATION PREALABLE

*GUILLOT Géraldine, 18 Chemin de Saint Sauveur, construction d'une piscine	UC1
*PERREAL Sylvain, 127 Impasse de la Ponnaix, construction d'une piscine hors sol	UC1
*LAMBERT Guy, 571 Route de Genève, pose d'une serre tunnel de jardin démontable	A
*MARGOT Alexis, 2B, Chemin des Cleuzets, extension d'habitation type véranda à usage de laboratoire de transformation de produit issu de l'agriculture	A et UC2 UA3
*MICHEL Alain, 854 Route du Val, pose de panneaux photovoltaïques	
*VAUCLAIN Pascal, 199 Impasse de la Colline, construction d'un carport	UB3a
*PEDE Patrick, 871 Chemin de Vers les Bois, construction d'un abri non fermé pour bois et petit matériel	UC1
*MARQUES Julian, 123 Impasse de la Ponnaix, pose d'une clôture	UC1

. DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

*COUZINIE Patrice et PEREZ Mélanie, Route du Val, Lotissement Chenevière et Fontanille, construction d'une maison	UC1
*DESCOTES Kévin et Sabrina, Chemin de Vers les Bois, construction d'une maison individuelle	UC1